

**CONSEIL MUNICIPAL D'ASSON**  
**PROCÈS VERBAL DE LA SÉANCE**  
**Du 11 avril 2013**

Date de convocation : 5 avril 2013

Nombre de Conseillers : 17

En exercice : 17    Présents : 17    Procurations :

L'an deux mille treize, le 11 avril à 20 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune d'Asson dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Patrick MOURA

PRÉSENTS : Patrick MOURA, Laurent AUBUCHOU, Michel AURIGNAC, Fabien BERARD, Nicolas BUZY-VIGNAU, Bruno FRECHOU, Marc CANTON, Jean-Jacques CLAVERIE, Jean-Michel CLOS, Antoine CUYAUBERE, Pierre DABAN, Bernadette DOURROM, Jean GASSIE, Guy LABARRERE, Yves MONGUILHET, Marie-Gabrielle MONSET, Pierre SAUBATTE

ABSENTS :

EXCUSES :

PROCURATIONS :

Secrétaire de séance : Yves MONGUILHET

Lecture du procès-verbal de la séance du 7 mars 2013: *adopté à l'unanimité*

Les points 7 et 11 sont retirés de l'ordre du jour.

**1 – Amortissement subventions d'équipement : *adopté à l'unanimité***

Une information du Trésorier Principal fait état d'un montant de 8 481,06 € qui apparaît à l'actif au 31 décembre 2012, correspondant à des travaux effectués en 1996 sur le réseau d'eau du lotissement Boué. Cette somme sera sortie de l'actif.

**2 – Vote des taxes : *adopté à l'unanimité***

Les taux 2012 sont reportés en 2013, soit :

Taxe d'habitation : 6,96 %

Taxe Foncier bâti : 6,08 %

Taxe foncier non bâti : 24,07 %

**3 – Subventions aux associations : *adopté à l'unanimité***

Les subventions suivantes ont été attribuées aux associations :

| ASSOCIATIONS  | 2013               |
|---|--------------------|
| Amicale Sapeurs Pompiers  | 300,00             |
| Ass. ASSON-SPORTS   | 9 000,00           |
| Ass. ASSON-SPORTS subv exceptionnelle                               | 2 500,00           |
| ASSON ANIMATION   | 400,00             |
| Mutuelle Nationale Territoriale                                     | 248,70             |
| Coop Scolaire les Esquirous (Pont-Latapie)                          | 1 102,00           |
| Ass Parents Elèves (P-Latapie)                                      | 152,00             |
| Occe Coop Scolaire (Bourg)  | 4 582,00           |
| Ass Parents Elèves (Bourg)  | 632,00             |
| Conscrits   | 300,00             |
| La Passejade  | 400,00             |
| Ploumilliau   | 400,00             |
| Anciens combattants   | 370,00             |
| CSO Subv exceptionnelle   | 500,00             |
| <b>6574 - Subv.fonct.aux asso.&amp;autres pers. de droits privé</b> | <b>20 886,70 €</b> |

Asson Sports bénéficie d'une subvention exceptionnelle de 2500 € pour l'organisation du cinquantenaire du club, ainsi que de 2000 gobelets réutilisables offerts par la commune, gobelets pouvant être revendus par le club.

**4 – Budget 2013 : *adopté 11 voix pour, 6 voix contre***

Après avoir détaillé les dépenses et recettes et répondu aux questions des élus, M. le Maire a présenté les opérations d'investissements proposées pour 2013. La part la plus importante est consacrée à la voirie communale (plus de 300 000 €). On retiendra également

l'aménagement de l'espace Pétrique-Tambourré (parking, espaces verts), la réfection de la salle Jean Labarrère (sol, plafond, douches), poursuite de l'aménagement de la rue des Pyrénées entre le carrefour de la Carrère Longue et la station service (trottoirs et éclairage public), le parcours de santé, la consolidation du pont de Cassagne, des travaux à l'école du Pont Latapie (double vitrage), des aménagements au cimetière (allées et columbarium), la rénovation du Monument aux Morts.

Le budget s'équilibre à 1 504 774 € en fonctionnement et à 1 352 966 € en investissements.

#### **5 – Demande de subventions voirie communale : adopté à l'unanimité**

Des travaux de grosse réparation et de modernisation de la voirie communale sont nécessaires dans le cadre des programmes 2013 et les subventions auprès de l'Etat et du Conseil Général seront demandées.

#### **6 – demandes de subventions salle Jean Labarrère : adopté à l'unanimité**

La mise en conformité de la salle Jean Labarrère respectant les préconisations de la Ligue de Hand Ball sera réalisée dans le cadre des programmes 2013. Ils concernent la réfection de la toiture, du plafond, du sol, l'isolation et l'éclairage de la salle. A ce titre il est décidé de solliciter les subventions auprès du Conseil Général et de l'Etat.

#### **7 – Demandes de subventions parcours santé : adopté 11 voix pour, 6 abstentions**

L'aménagement du parcours santé se termine par la création d'une piste d'entraînement et l'installation de modules de gymnastique. Il est décidé de solliciter les subventions auprès du Conseil Général et de l'Etat.

#### **8 - Demandes de subventions aménagement centre village : adopté à l'unanimité**

Suite à l'acquisition de la maison Pétrique-Tambourré, il est envisagé de réaménager l'espace public du centre village. Le projet, établi dans le cadre des programmes 2013, consiste en la création de parkings à proximité de l'école du Bourg, de l'église, des commerces et du futur espace **Pétrique-Tambourré**. Il s'accompagnera de création d'espaces verts. Les subventions correspondantes seront sollicitées auprès du Conseil Général et de l'Etat.

#### **9 – Demandes de subventions pont de Cassagne : adopté à l'unanimité**

Le projet de sécurisation du Pont de Cassagne déposé en 2012 a reçu les accords préalables. Cependant, des travaux supplémentaires pour 2013 s'avèrent indispensables, en raison de la dégradation du chemin de Cassagne à la hauteur du pont. Les subventions auprès du Conseil Général et de l'Etat seront demandées.

#### **10 – Tarif entretien espaces verts HLM : adopté à l'unanimité**

Le coût de l'entretien des espaces verts des HLM réalisé par le service technique communal est fixé à 290 € pour 2013.

### **Questions diverses**

Il est rappelé qu'une réunion publique aura lieu le jeudi 18 avril salle de l'Isarce, au cours de laquelle le Sapan et le cabinet HEA présenteront à la population concernée le diagnostic sur l'assainissement.

8 mai 2013 : cérémonie au Monument aux Morts.

Jean-Jacques Claverie demande des précisions quant au départ de Cirquenbul des locaux de l'école du Bourg. Effectivement, suite à la réunion entre M. Rodolphe Thierry et le Maire, la salle de l'Isarce lui a été proposée afin de libérer le préau destiné uniquement à la garderie.

Jean Gassie s'interroge sur le démontage de la tonnelle du pizzaiolo qui lui aurait été demandé. Michel Aurignac précise qu'il lui a simplement été demandé de déposer une déclaration préalable nécessaire pour ce type d'installation.

La séance est levée à 22 h 40

Patrick Moura

Laurent Aubuchou

Michel Aurignac

Fabien Bérard

Nicolas Buzy-Vignau

Marc Canton

Jean-Jacques Claverie

Jean-Michel Clos

Antoine Cuyaubère

Pierre Daban

Bernadette Dourrom

Bruno Fréchou

Jean Gassie

Guy Labarrère

Yves Monguilhet

Marie-Gabrielle Monset

Pierre Saubatte